

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 3 JUIN 2021

DELIBERATION N° 2021-10Budget supplémentaire 2021

Le trois juin deux-mille-vingt-et-un à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni en visioconférence, en raison des mesures de protection sanitaires liées au COVID19, sur convocation de Madame Michelle RIVET, Présidente, en date du vingt-cinq mai deux-mille-vingt-et-un.

ETAIENT PRESENTS:

Michelle RIVET - Région Centre-Val de Loire
Anne LECLERCQ - Région Centre-Val de Loire
Sabrina HAMADI - Région Centre-Val de Loire
Xavier NICOLAS - Région Centre-Val de Loire
Joël CROTTÉ - Région Centre-Val de Loire
Jean-Noël RIEFFEL- Direction régionale OFB
Marine COLOMBEY - Direction régionale OFB
Thérèse PLACE - DREAL Centre-Val de Loire
Frédéric MICHEL - DRAAF Centre-Val de Loire
Evelyne LEFEBVRE - Département d'Eure-et-Loir
Annick GOMBERT - PNR Brenne

Anne-Marie THOMAS - Communauté de Communes Grand Chambord Betsabée HAAS - Tours Métropole Capucine FEDRIGO - Ville d'Orléans Caroline SAMYN - Office National des Forêts Frédéric ARCHAUX - INRAE

Benjamin VIRELY - Personnel ARB
Michel PRÉVOST - CEN Centre-Val de Loire
Guy JANVROT - FNE Centre-Val de Loire
Lénaïg LE NEN - Graine Centre-Val de Loire
Cyril MAURER - Fédération des Maisons de Loire

Aude BOURON - FRC Centre-Val de Loire Marie-Thérèse FLEURY - CRPF

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre–Val de Loire
Marine CELESTE – ARB Centre–Val de Loire
Pauline D'ARMANCOURT – ARB Centre–Val de Loire
Pascale LARMANDE – ARB Centre–Val de Loire
Cécile LE MEUNIER – ARB Centre–Val de Loire
Laetitia ROGER–PERRIER – ARB Centre–Val de Loire
Mylène MOREAU – ARB Centre–Val de Loire
Géraud DE SAINT ALBIN – Région Centre–Val de Loire
Olivier DUCARRE – Région Centre–Val de Loire
Clémence LEBLANC – Région Centre–Val de Loire

Estelle MENAGER - Département d'Eure-et-Loir Cyrielle MERCIER - Département d'Eure-et-Loir Céline CERVEK - Chambre Régionale d'Agriculture Lucile PIERRARD - FNE Centre-Val de Loire Julien LEVRAT - Graine Centre-Val de Loire Mathilde DE CAQUERAY - Graine Centre-Val de Loire Mellie GRATEAU - URCPIE François JOUBERT - Direction régionale OFB Jean-Claude BROSSIER - CESER Pierre-Loup DEVOS - Paierie régionale

POUVOIRS

Valérie BOUCHAUD-VIOLLEAU, URCPIE, donne pouvoir à Sabrina HAMADI, Région Centre-Val de Loire.

23 administrateurs votants présents et 1 pouvoir.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente de séance,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité, VU le décret n° 2017-402 du 27 mars 2017 relatif aux établissements publics de coopération environnementale.

VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),

VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire », **VU** les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

Considérant

la nécessité d'intégrer au budget 2021 :

- le résultat de clôture de l'exercice 2020
- des ajustements relatifs à l'exercice 2021

Décide à l'unanimité

d'approuver le budget supplémentaire 2021 présenté en annexe.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Pour expédition conforme

La Présidente de séance

Madame Michelle RIVET

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Autre établissement public administratif local - AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20008703900018

POSTE COMPTABLE: PAIERIE CENTRE VAL DE LOIRE ET LOIRET

M. 14

Budget supplémentaire (projet de budget) (3) Voté par nature

BUDGET: BUDGET PRINCIPAL A.R.B. (4)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Code INSEE	AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE	BS (projet de budge
45234	BUDGET PRINCIPAL A.R.B.	2021

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE):	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal .	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)	
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	100,00 %	0,00 %	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	13,81 %	0,00 %	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	86,19 %	0,00 %	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %	
5	Encours de la dette	0,00	0	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

_	<u>v</u>	UE D ENSEMIDLE	
		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	135 943,91	0,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)
S	REPORTE (2)	0,00	135 943,91
Ħ	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	135 943,91	135 943,91
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	117 500,00	117 441,26
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	(2)	0,00	58,74
	=	. #	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	117 500,00	117 500,00
		TOTAL	

253 443,91

253 443,91

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

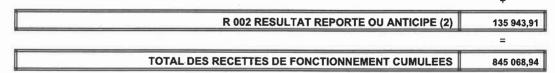
Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	HI	!V = + +
011	Charges à caractère général	338 604,81	0,00	-6 497,35	0,00	332 107,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	310 300,00	0,00	0,00	0,00	310 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	648 914,81	0,00	-6 497,35	0,00	642 417 46
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	´0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		25 000,00	0,00	75 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	698 914,81	0,00	18 502,65	0,00	717 417,46
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 000,00		117 441,26	0,00	118 441,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 210,22		0,00	0,00	9 210,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total o	des dépenses d'ordre de fonctionnement	10 210,22	log bide at 1	117 441,26	0,00	127 651,48
	TOTAL	709 125,03	0.00	135 943,91	0,00	845 068,94

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEDENSES DE FONCTIONNEMENT CLIMINI EES	045 060 04

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l exercice (1)	II	nouvelles		IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	608 500,00	0,00	0,00	0,00	608 500,00
75	Autres produits de gestion courante	97 500,00	0,00	0,00	0,00	97 500,00
	Total des recettes de gestion courante	706 000,00	0,00	0,00	0,00	706 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	- 0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	706 000,00	0,00	0.00	0,00	706 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 125,03		0,00	0,00	3 125,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	3 125,03		0,00	0,00	3 125,03
	TOTAL	709 125,03	0,00	0,00	0,00	709 125,03



Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	124 526,45
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Cf. Modalités de vote I-B.
 La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 Si a commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
 Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	1
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles	1012 (3)	IOIAL
		1	(2)		100	IV = I + II + III
			(-/		"'	IV = T T
010	Stocks (5)	.0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 500,00	0,00	88 500.00	0,00	0,00 90,000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00			1
21	Immobilisations corporelles	4 085,19		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (6)		0,00	9 000,00	0,00	13 085,19
23	Immobilisations en cours	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23			0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 585,19	0,00	97 500,00	0.00	103 085,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
020	Dépenses imprévues	0,00		20 000,00	0,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	1 500,00	0,00	20 000,00	0.00	21 500.00
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	7 085,19	0,00	117 500,00	0,00	124 585,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 125,03		0,00	0,00	3 125,03
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 125,03		0,00	0,00	3 125,03
	TOTAL	10 210,22	0,00	117 500,00	0.00	127 710,22

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	127 710,22

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2)		111	IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	. 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
	Total des recettes financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
45	Total des opé, pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	es recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 000,00		117 441,26	0,00	118 441,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 210,22		0,00	0,00	9 210,22

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL /
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	10 210,22		117 441,26	0,00	127 651,48
	TOTAL	10 210,22	0,00	117 441,26	0.00	127 651,48

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	58,74
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 127	710,22

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	124 526,45
---	------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll li
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-6 497,35	MY LEY LEY LEY LEY LEY LEY LEY LEY LEY LE	-6 497,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	FINE YOUR SHOULD	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement		117 441,26	117 441,26
Dé	penses de fonctionnement – Total	18 502,65	117 441,26	135 943,91

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	135 943,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	NAME OF THE PARTY.	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	88 500,00	0,00	88 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	9 000,00	0,00	9 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0.00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	117 500,00	0.00	117 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	117 500,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	TAVIS A WEEL	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)	CENTRAL SECTION	0.00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	OF THE LEWIS CO.	0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0.00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

- A	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	135 943,91

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	135 943,91
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	HORINE, EXPIRE	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	Control of the second	0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0.00	0,00
3	Stocks	0,00	0.00	0.00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	THE STREET STREET	117 441,26	117 441,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	Instruction.	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	117 441,26	117 441,26

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	58,74
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	117 500,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	338 604,81	-6 497,35	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	101 950,00	-101 950,00	0,00
60611	Eau et assainissement	400,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	8 000,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	3 500,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 110,00	0,00.	0,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	120 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 700,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	7 300,00	7 250,00	0,00
6161	Multirisques	2 200,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	600,00	9 200,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	600,00	9 752,00	0,00
6228	Divers	9 859,81	22 650,65	0,00
6236	Catalogues et imprimés	7 685,00	3 500,00	0,00
6238	Divers	1 200,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	5 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement		0,00	· ·
		1 500,00		0,00
6262 6283	Frais de télécommunications	4 500,00	0,00	0,00
	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	26 100,00	0,00
63512	Taxes foncières	17 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	17 000,00	17 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	310 300,00	0,00	0.00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 600,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	57 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	30 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	135 000,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	52 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 600,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	1 300,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0.00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0.00	0,00
65888	Autres	10,00	0.00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	648 914,81	-6 497,35	0,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	25 000,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	698 914,81	18 502,65	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 000,00	117 441,26	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	9 210,22	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	.9 210,22	0,00	0.00
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 210,22	117 441,26	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	10 210,22	117 441.26	0.00
12	EPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	709 125,03	135 943,91	0,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D	002 RESULTAT REPOR	TE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
	TOTAL DES DE	PENSES DE FONCTION	NEMENT CUMULEES	135 943,91

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice
- N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	608 500,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	311 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	265 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	32 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	97 500,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	97 500,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	706 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0.00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	706 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 125,03	0,00	0.00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 125,03	0,00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3.125,03	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	709 125,03	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	135 943,91
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	135 943,91

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0.00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0.00	0.00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0.00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0.00	0,00
- Tota	Il des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0.00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 000.00	117 441,26	0.00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	9 210,22	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 865,86	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	4 225,69	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 860,43	0,00	0,00
28184	Mobilier	258,24	0,00	0,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 210,22	117 441,26	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	10 210,22	117 441,26	0,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	10 210,22	117 441,26	0,00

0,00	RESTES A REALISER N-1 (10)
+	
58,74	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
=	
117 500,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

				IV – AN	- ANNEXES							2
		PRESENTATION CROISEE	TION CRO	ISEE PAR F	ONCTION	– VUE D'E	PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	(1)				A1
	01	0	-	2	en	4	t	æ	,			
	Opérations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	· Interventions	Famille	Logement	Aménaot et	Action	TOTAL
Libellé	uou	généraux	salubrité	Formation		Jeunesse	sociales et		,	services urbains.	économique	
	ventilables	administrat	senbildud				santé			environnemt		
					INVESTISSEMENT							
	•				DEPENSES							
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 585	0	124 585
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	٥	103 085	0	103 085
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	Ò	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0					100000000000000000000000000000000000000	No. of Street, or other Persons and Street, o	- T. T.			The state of the s	0
Dépenses d'ordre	0									2		3 125
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	127 710	0	127 710
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	6		-			
								,	>	_	>	=

127 710

127 710

RECETTES

Total cumulé dépenses d'investissement

Total recettes de l'exercice

RAR N-1 et reports

Total cumulé recettes d'investissement

127 651

127 710

127 710

127 651

				Ĭ	FONCTIONNEMENT							
•					DEPENSES							
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	845 069	0 844	845 069
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	845 069	0 846	845 069
					RECETTES							
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	7 0	709 125	0 700	709 125
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	135 944	135	135 944
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	845 069	0 848	845 069

public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détailé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

Page 1

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

					IV – AN	ANNEXES							>
			PRESENT	PRESENTATION CROIS		EE PAR FONCTION	N - VUE D'	- VUE D'ENSEMBLE	Ш				A1
		10	0	-	2	e	4	ı.	9	7	80	6	
		Opérations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
Art. (1)	- Libelle	non ventilables	généraux administrat°	salubrité publiques	Formation		Jennesse	sociales et santé			services urbains, environnemt	économique	31
			caphilding			INVESTISSEMENT							
						DEPENSES							
Total dépe	Total dépenses investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	127 710	0	127 710
Dépenses réelles	réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 585	0	124 585
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	1 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0 =	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	000 06	0	000 06
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 085	0	13 085
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200	0	200
Opérations	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 125	0	3 125
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 125	0	3 125
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	3			_		RECETTES							
Total rece	Total recettes investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	127 651	0	127 651
Recettes réelles	.eelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0.	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0.	0	0	0	0	0	0	o	0
													W.

		٠٥	0	-	2	8	4	IC .	9	7	80	6	
Art. (1)	Libellé	Operations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement -	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnemt	Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	(BA,régie)												
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	.0	0	.0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	o'	0	0	0	0	0	0	0
56	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	1'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	127 651	0	127 651
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0		0	0	0	0	0	0	0	118 441	0	118 441
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0.	0	0	0	0	0	0	0	9 210	0	9 2 1 0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

- 11
.
텖
뷃
뻬
줴
텖
첾
떽
- 11

						DEPENSES								_
Total dé	Total dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	845 069	0	845 069	_
Dépenses réelles	s réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	717 417	0	717 417	
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	332 107	0	332 107	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	310 300	0	310 300	
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 000	0	75 000	
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	10	
656	Frais fonctionnement des groupes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	d'élus													
99.	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
29	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
89	Dot. aux amortissements et	0	0	0	0	0	o	0	0	0	0	0	0	
	provisions													
Dépenses d'ordre	s d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	127 651	0	127 651	
023	Virement à la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118 441	0	118 441	
	d'investissement													
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 210	0	9 210	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
						RECETTES							
Total rece	Total recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	709 125	0	709 125
Recettes réelles	réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	706 000	0	706 000
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	Ö	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	o
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0 .	0	0	0	0	0	0	0	0	608 500	0	608 500
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 500	0	97 500
92	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
82	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 125	0	3 125
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0 .	0	0	0	0	0	0	3 125	0	3 125
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IN - VINITALO
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N-1	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dQ au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						2000年
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	0,00	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organ e dibération de trage sur ligne de trésorerie pour les quels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611, et sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts au compte 6611 et sauf pour les pour les pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE - BUDGET PRINCIPAL A.R.B. - BS - 2021

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 54 Nombre de membres présents : 23 Nombre de suffrages exprimés : 24

VOTES:

Pour: 24 Contre: 0 Abstentions: 0 La Présidente de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire

Date de convocation : 25/05/2021

Michelle RIVET

Présenté par Le Présidente (1), A Orléans, le 03/06/2021 Le Présidente

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Orléans, le 03/06/2021

A Orléans, le 03/06/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2), Cf PJ Votes électroniques joints.

Certifié exécutoire par Le Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/06/2021, et de la publication le 10/06/2021

A Orléans, le 17/06/2021

La Présidente de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Vai de Loire

Michelle RIVET

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.

Votes délibérations - CA du 3 juin 2021

Via formulaire "Google forms" (séance en visioconférence)

6 - Approuvez-vous le budget supplémentaire 2021 de l'ARB Centre-Val de Loire tel que présenté?	Oni	Ō	ŌŌ	inO	Ō	Ō	Ō	Oni	inO	inO	Ō	Oni	Oni	i G	Ö	Oni	Ori	Ō	Ö	ino	Oni	jno	Ō	Oni	24
5 - Approuvez-vous le rapport d'activité 2020 de l'ARB Centre-Val de Loire ?	Oni	ino	Ori	O	Oui	Oni	Ö	Öni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	jno	Oni	Oni	Oni	inO	Ö	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	24
4 - Approuvez-vous l'affectation du résultat 2020 de l'ARB telle que présentée ?	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	inO	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Ö	Oui	Oni	Oni	Oni	24
3 -Approuvez-vous le compte administratif 2020 de l'ARB Centre-Val de Loire et adoptez-vous le tableau des effectifs présentés ?	Oui	Oni	Oui	Oni	Oni	Oni	Oui	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	inO	Oni	Oni	Oni	24
2 - Approuvez-vous le compte de gestion 2020 de l'ARB Centre- Val de Loire tel que présenté?	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	inO	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oui	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	24
1 - Adoptez-vous le PV du CA de l'ARB du 16 février 2021 ?	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oui	Oui	Oni	Oni	ino	ino	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	Oni	oni	Oni	Oni	24
Structure	Agence régional de la biodiversité	CCGC GRAND CHAMBORD	CD28	CEN CVL	Conseil Régional	Conseil Régional	Conseil Régional	BOUCHAUD-VIOLLEAU - URCPIE	Conseil Régional	Conseil Régional	CRPF	DRAAF CVL	DREAL	Fédération des Maisons de Loire	Fédération Régionale des Chasseurs CVL	FNE CVL	Graine Centre-Val de Loire	INRAE	OFB	OFB	Office national des forêts	PNR BRENNE	Ville de Tours	Ville d'Orléans	Total oui
Horodateur Nom prénom	6/3/2021 14:24:17 Virely Benjamin	6/3/2021 14:23:37 Thomas Anne-Marie	6/3/2021 14:22:59 Evelyne LEFEBVRE	6/3/2021 14:23:35 Prévost Michel	6/3/2021 14:24:26 LECLERCQ Anne	6/9/2021 10:28:02 Rivet Michelle	6/3/2021 14:15:20 Hamadi Sabrina	Pouvoir de Sabrina HAMADI donné par Valérie BOUCHAUD-VIOLLEAU - URCPIE	6/3/2021 14:16:48 Joel Crotte	6/3/2021 14:31:09 NICOLAS Xavier	6/3/2021 14:27:59 Fleury Marie-Thérèse	6/3/2021 14:24:01 Michel Frédéric	6/3/2021 14:27:53 Thérèse PLACE	6/3/2021 14:26:35 Cyril MAURER	6/3/2021 14:25:05 BOURON Aude	6/3/2021 14:23:38 Guy Janvrot	6/3/2021 14:23:44 Le Nen Lénaïg	6/3/2021 14:19:08 Archaux Frédéric	6/3/2021 14:25:09 COLOMBEY Marine	6/3/2021 14:06:33 RIEFFEL JN	6/3/2021 14:24:25 SAMYN Caroline	6/3/2021 14:24:00 Gombert Annick	6/9/2021 19:16:57 Haas Betsabée	6/3/2021 16:06:25 FEDRIGO Capucine	
	/9	9	ġ	9	9	9	9	Pour	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	

0 0

0 0

0 0

0 0

Total non Total abstention